



SE
T
T
I
M
A
N
A
L
E
C
O
R
S
U
D'
I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
E

ARTS PLASTIQUES

Archipel et vieilles dentelles

P4

TERRITORIALES

6 questions à
Jean-Martin
Mondoloni

P6



TERRITORIALES

6 questions à
Paul-Félix
Benedetti

P7



1,60€



ÉDITOS P3 • SEMAINE CORSE P27 • AGENDA P30

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégaes.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.

Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

L'innocence

Pas envie de vous parler d'un procès dont le verdict a heurté mais aussi questionné quant aux choix d'une justice qui devra à nouveau se prononcer. Pas un mot sur ces «déséquilibrés» qui blessent et tuent sans distinction mais surtout sans contrition.

Rien non plus sur les menaces à peine voilées envers ceux qui revendiquent une liberté d'expression même si leurs dessins ou paroles peuvent choquer. Et enfin rien sur ces prédateurs qui, par séduction ou persuasion mais surtout par la contrainte n'ont fait que détruire. Et à ceux qui m'objecteraient une présomption d'innocence, je répondrais simplement qu'il n'est question que d'innocence dans tous ces exemples. Celle qu'on a violentée, piétinée ou détruite alors que parfois elle n'était que naissante.

Par contre, l'envie de partager avec vous un petit moment de candeur, de fraîcheur. L'innocence d'une enfant de 7 ans qui, le 29 octobre dernier, a échappé à la vigilance de ses parents dans une rue de Genève pour monter dans un train en direction de l'aéroport international. Une gamine qui ensuite a su défier tous les systèmes de sécurité pour s'asseoir dans un avion pour la Corse, direction Ajaccio. Que s'est-il passé dans la tête de cette petite fille? Allez savoir! Pourtant malgré la peur, l'angoisse de sa famille et les nombreuses interrogations sur la sécurité aéroportuaire, l'histoire est belle. Elle fait sourire dans une période qui n'en finit pas d'être anxiogène et elle nous aide peut-être à affronter les premiers frimas automnaux. Alors j'aimerais dire à cette «zitella» qu'elle ne doit plus jamais agir de la sorte, certes, mais aussi la remercier pour ce choix, qui n'en était peut-être pas un, car il est flatteur pour une île où l'enfant est roi. Enfin, je lance un «chiche» à nos responsables politiques: et si nous offrions ce rêve à cette petite fille et – évidemment – à ses parents? ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODUNOSTRU
A MODUNOSTRU

A saluta per tutti?

Spessu si dice chì a salute hè u bè u più preziosu. Secondu, un vechju proverbiu: «À chì hà a salute hè riccu è ùn la sà»! Di sicuru, hè propriu verità. Nimu ùn pò dì u cuntrariu. Ma un studiu, publicatu di maghju scorsu da a Direzione generale di l'offerta di curamenti, mette in lume u disavanzu addizionatu di l'ospedali, in Francia, per u 2016: 295 milioni d'euri contr'à 406 milioni l'annu nanzu. U contu di risultatu principale, chì cumpiglia l'attività di curamenti, hè negativu, ellu, di 529 milioni d'euri contr'à 606 milioni in u 2015. Hè cresciutu u numeru di sughjorni di 3,9 percentu, allora ch'elle sò state cuntenute e spese à 1,75 percentu, in particolare cù u maneghju di a capacità salariale à più d'1,43 percentu. A debbita hè stabile: 29,6 miliarde d'euri, ma hè calatu l'investimentu cuntinuu per esse oramai à 4,2 miliarde. A Francia cunsacregghja 195 miliarde d'euri à l'annu à e so spese di salute, sia 11 percentu di u so PIB. L'ospedali publichi ne ripresentanu u primu postu di spese cù 68 miliarde. Facenu anni è anni chì u custatu di difficoltà di a stituzione ospidaliaria hè listessu. Sò di menu in menu soddisfacente e condizione, ch'ella sia per i persunali o per i pazienti. Ghjè ancu più cumplexa l'andatura ch'ellu ci vole per l'ospedali à mantene u so livellu d'investimentu à l'altura di l'evoluzione tennologica è urganizaziunale oghjinche è à vene. Sò in suffrenza ma devenu assicurà ogni ghjornu sforzi d'efficacità è di razionalizzazione, è, ind'u listessu tempu, nove missione di salute. Devenu fà sempre di più senza mezi supplementari è vene avà l'ora di pensà à una vera riforma di fondu. Ghjè più chè necessariu, perchè osinnò, à mumentu, ùn ci la feranu mancu più à risponde à u rollu soiu, essenziale ind'u nostru sistema di salute. Tandù, per esse curati à u megliu ch'ellu si pò, esse tutti à parà di pettu à a malatia, ci volenu mezi finanziari. In Ajaccio è in Bastia, s'hè vistu sti pochi ghjorni movimenti sociali è pattifame da u persunale cù, d'altronde, u STC è a CGT chì si danu di rimenu per scioglie i problemi impurtanti di debbita cù i furnidori, chì oghje mancanu ancu e medicine è u materiale, è di tesoria, mettendu in ballu negoziazione cù u Statu. Ci tocca à sustene li, di core è di stintu! Chì a salute hè l'affaire di tutti! ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leocini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

AVEC LA COLLABORATION DE:

Batti, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président †

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur).

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia

CPPAP 0319 | 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni



Vous vivez
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
L'ICN recherche ses
correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

ALEXANDRA VILLANI

Archipel et vieilles dentelles

***Crinière noire et yeux sombres,
Alexandra Villani ne peut renier
ses origines méditerranéennes.***

***Artiste ajaccienne de 25 ans,
elle expose au Frac Corse,
à Corte, dans le cadre
de l'exposition Archipel Ouest,
aux côtés de 5 autres artistes originaires
de Corse, Majorque et Sardaigne.***

***Virevoltant dans les salles du Frac,
ce bourreau de travail explique
volontiers technique et démarche,
transmettant à son tour des morceaux
de souvenirs et de traditions.***

Sa passion pour le dessin remonte à l'enfance, durant laquelle elle suit des cours, s'entraîne, et teste déjà différents médias. L'envie de créer ne tarit jamais, et au lycée elle s'oriente vers la section arts d'un nouvel établissement choisi à dessein. De travaux en travaux et les années passant, la vocation se confirme et Alexandra part à Toulon, où elle sera diplômée de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, avec les félicitations du jury. L'exposition au Frac est sa troisième, et la première hors du contexte des Beaux-Arts.

À mesure qu'on progresse dans les différentes salles du musée, son travail se reconnaît, cohérent malgré la pluralité des œuvres présentées : un amour du motif, du noir, et des textures. Qu'elles évoquent la gravure, le tatouage, ou la rugosité d'un tissu rigidifié, elles interpellent et interrogent vraiment le visiteur sur la notion de matière. Ce n'est pourtant pas le cheval de bataille de l'artiste, qui réfléchit beaucoup à la notion d'inconscient collectif méditerranéen et puise les influences de son travail dans des réflexions menées par l'artiste allemand Joseph Beuys ou des notions telles que le bricolage de Levi-Strauss et le structuralisme de Krauss. «*J'ai toujours eu une certaine sensibilité en arts pour ce qui est structuralisme du sujet vu par Krauss et une grosse attirance pour le travail de Beuys qui développe l'idée de mythologie individuelle. Les deux notions sont à relier : comment un artiste arrive à développer son propre univers tout en sachant bien que la société crée cet artiste avec une multitude d'inconscients collectifs. Et en mettant le doigt sur ces inconscients collectifs, on peut créer son univers. Il y a beaucoup à faire avec l'inconscient.*»

Dans une pièce plongée dans le noir, une installation joue des notes de musique. Sur les murs, des ombres se découpent, comme suscitées par une lanterne magique. Cette atmosphère feutrée, intimiste, résulte de la transformation de la mantille de sa grand-mère en papier à musique. Une œuvre intitulée *Dé*, en référence au poème de Mallarmé. «*Un coup de dé n'abolira jamais le hasard*, cite Alexandra. *C'est un poème qui joue sur les sons, et toute la musicalité se trouve au moment où rien n'est dit.*» Une sensibilité



Archipel Ouest en référence aux trois îles participant à l'exposition: Majorque, la Corse, et la Sardaigne. Six artistes, deux de chaque île, ayant pour thème commun l'autoportrait. Qu'ils interrogent la notion de tradition, d'identité, d'image, de positionnement ou de perception, chacun a créé pour cette exposition, multipliant les medias et les visions. Arantxa Boyero et Guillem Portel [Majorque] sous la direction de Nekane Aramburu, Roberto Casti et Mimi Enna [Sardaigne] sous celle de Lorenzo Giusti, ainsi que Pauline Rognoni et Alexandra Villani [Corse] suivies par Anne Alessandri, exposeront leurs œuvres dans les trois territoires. Ce projet visant à promouvoir les jeunes artistes des îles de Méditerranée permet d'observer une pluralité des regards sur l'insularité, et d'entendre la voix d'une jeunesse en mouvement, jouant avec les codes de l'art apposés à des cultures qui tendent à s'affranchir des frontières. ■

Jusqu'au 15 janvier 2018 au Frac Corse.

Photos Marion Patris de Breuil

transposée à un objet familial, donc. «*Toutes les courbes et les dessins de la mantille permettent d'avoir une variation des sons et une musicalité. Le but, c'était de transformer un objet classique en sons et de découvrir une musicalité cachée*». Pas d'entourloupe, il s'agit bien de la mélodie du tissu: aucun mp3 ne se joue des visiteurs. «*Un récepteur photovoltaïque fonctionne avec l'ampoule. Quand le maillage de la mantille laisse passer la lumière de l'ampoule on a du son puisque le récepteur envoie des messages à la carte arduino qui se charge de la traduction... En résumé: l'intensité de la lumière donne un son.*»

En bas d'un escalier, le visiteur voit double. Le visage de l'artiste affiché en taille réelle, les yeux clos et la peau couverte d'un motif de dentelle noir, comme tatoué. La notion de famille et de racines est une fois de plus mise à l'honneur. Ce motif est le résultat de l'apposition d'un napperon familial trempé dans l'encre de l'encrier d'écolier de son père. «*Dans mon esprit, la notion de tatouage était quand même bien présente en amont... Cette œuvre date de l'époque où j'étais aux Beaux-Arts, entourée de pas mal de Tahitiens qui portaient des tatouages culturels. À la manière des tatouages maoris, ou bien au henné, je voulais que mon appartenance culturelle ressorte sur ma peau*».

La question de la contrainte matérielle apparaît alors: à la manière de cette encre d'écolier disponible en quantité très limitée, comment faire lorsqu'on travaille avec des objets qui ne peuvent être interchangeables? «*La mantille, ça fait 5 ans que je l'ai en tête et que je ne parvenais pas à la réaliser, je voulais travailler à partir d'un crochet ou d'un tissu et j'ai finalement trouvé cette mantille appartenant à ma grand-mère, objet lourd de sens. De base, tu as une idée et après tu te dis «matériellement comment je fais ça»... Peut-être que si je la suspends, et que j'arrive à créer un processus informatique... En fait tu essaies de résoudre un problème matériel*

à partir d'une idée. C'est comme ça que ça se construit chez moi.»

En somme, beaucoup de réflexion pour ne pas gâcher des matériaux précieux, uniques. Pour ses installations, on retrouve de tout: du fer soudé, des disques de ponceuses, sortis tout droit du magasin de bricolage, comme des matériaux recyclés [elle nous confie d'ailleurs que le socle de *Dé* vit sa deuxième vie après avoir été une porte de placard de cuisine]. Un assemblage hétéroclite qui devient un nouvel ensemble composé et original: d'où l'importance de la notion du bricolage de Levi-Strauss appliquée au sens matériel comme au plus métaphorique.

Autre média abordé par l'artiste, la mine de plomb sur papier. Technique qui peut sembler simple au premier abord mais qui débouche ici sur deux œuvres différentes. D'une part *Grains*, série de 8 dessins format A4, et de l'autre *Sans titre*, une représentation d'entrelacs de 2x3,90m. Même média mais démarche très différente. *Grains* est au service de l'instinct: une forme frottée à la mine de plomb puis rehaussée au stylo jusqu'à donner des formes entre le tissu et la roche. Une inspiration visuelle puisée dans «*les paysages rocheux de Vero ou d'Ajaccio*», donnant bien entendu envie au visiteur de faire quelques tests de Rorschach. L'autre œuvre, exposée au sol, est inspirée du tressage de palmes à la période des Rameaux. Au détour d'un couloir, un visiteur félicite l'artiste d'avoir eu la si bonne idée d'imprimer son travail dans ce format aussi impressionnant. La surprise est grande lorsque, souriante mais en toute modestie, Alexandra répond que tout est réalisé à la main...

Une réappropriation des objets du quotidien d'un autre temps, une résurrection d'une culture passée. Un art touchant et brut. Un art de racines sans affirmation outrancière qui crierait à l'identitaire pour attirer le chaland, un art de réinterprétation et de mise à l'honneur des anciens... ■ **Marion PATRIS de BREUIL**

6 QUESTIONS À

JEAN-MARTIN MONDOLONI : A STRADA DI L'AVVENE

Leader de la droite régionaliste et conseiller territorial sortant Jean-Martin Mondoloni, a présenté sa liste le 31 octobre dernier.

La nouvelle collectivité pour la Corse vous satisfait-elle ?

Je n'étais pas favorable à cette forme de collectivité unique. Procédant de la loi NOTRe, elle n'offre pas de vraie représentation des territoires. Au plan financier, elle propose un cumul du passif des trois collectivités sans le compenser par une dotation à hauteur de ce qu'elles recevaient. Concernant les personnels, il faudra une harmonisation qui ne peut se faire par le bas et aura un coût. Il y aura beaucoup à faire ! Je me place en opposition avec ceux qui pensent nouvelles évolutions institutionnelles avant même d'évaluer les effets des précédentes ! D'autant que la « conférence de coordination des collectivités territoriales », composée des membres de l'Exécutif, d'élus des villes importantes, des communautés, c'est une coquille vide au rôle consultatif. Quid du rural ? C'est pourquoi il est représenté dès les premiers rangs sur ma liste.

Pensez-vous avoir les moyens financiers de vos ambitions ?

Le Premier ministre a proposé de faire mieux avec moins ! Au plan européen, quittant l'Objectif N°1, nous avons perdu des financements. Nous devons aller vers plus de responsabilité avec rigueur. Une collectivité n'est pas un Etat. Elle doit présenter des comptes à l'équilibre. La somme empruntée laisse un peu de marge, mais il faudra faire des choix, revoir le train de vie des Offices et Agences, le parc automobile, la communication, analyser au cas par cas le remplacement des départs à la retraite. Puis je suis un libéral : je crois au partenariat public/privé qui nous permettra d'avancer. Les électeurs sont dans l'attente d'une certaine éthique : respect des engagements, absence de dérives financières. Un des moyens d'éviter les dérives, c'est d'avoir un métier par ailleurs. C'est mon cas. La politique ne rapporte pas. Elle coûte !

Quel développement économique ?

Avec quelle organisation des transports ?

Pour construire une économie, il faut une offre, une demande et une stabilité. Nous devons aller vers la typicité et la qualité, mais aussi rapprocher l'offre et la demande. C'est là qu'interviennent les transports. Le métier de la Collectivité de Corse n'est pas d'acheter des avions et des bateaux mais de créer un cahier des charges et de le faire appliquer. Mon objectif phare, au terme de la mandature, c'est l'aller/retour la Corse Marseille ou Nice à moins de 100 euros et 150 euros pour Paris.

C'est possible par une modulation sur la taxe de transports compensée par des recettes, notamment de TVA. Autre domaine important : la création d'un axe routier et ferroviaire Bastia/Bonifacio, pour relier Corse et Sardaigne. Quand on investit en équipements structurants, l'économie a les moyens de se développer.

Concernant le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes, quelles solutions ? La formation est-elle adaptée aux besoins ?

L'objet de la mandature est de résoudre cette équation. On dépense des dizaines de milliers d'euros dans des formations qui ne profitent ni aux jeunes ni au marché local. Il faut diriger le système vers le formé non vers le formateur, le rendre cohérent avec les attentes du marché du travail.

Quelle politique de l'aménagement et de l'environnement permettrait de vivre sainement et sereinement en Corse ?

Tout d'abord faire de nouveau confiance aux maires, leur rendre leur rôle d'aménageurs sans pour autant réduire les espaces agricoles. Pour protéger durablement les espaces remarquables, je propose d'augmenter de 50% les zones gérées par le Conservatoire du littoral. Et il faut réviser le Padduc : on y trouve des zones agricoles sur le parking d'un supermarché ! Concernant la gestion des déchets, nous devons sortir du système actuel, nous diriger vers une solution mixte de petites unités de méthanisation associées au tri et au sur-tri en ne laissant à l'enfouissement que le minima non valorisable.

Quelle agriculture pour la Corse ?

L'eau est l'enjeu de demain, dont va dépendre l'agriculture. Les productions gourmandes en arrosage ne sont plus d'actualité. Parallèlement rien n'est fait pour retenir ces milliers de litres qui se jettent à la mer. De petites retenues collinaires seraient efficaces ! Nous ne disposons pas non plus de piézométrie des nappes aquifères. Pour une bonne gestion, la création de cartes est essentielle. Concernant le problème de la divagation animale et les primes attribuées par Bruxelles, si au lieu de versements on proposait des équipements (clôtures, hangars, etc.), on ferait un pas important. ■ **Propos recueillis par Claire GIUDICI**

6 QUESTIONS À

Photo Claire Giudici

PAUL-FÉLIX BENEDETTI : CORE IN FRONTE

Paul-Felix Benedetti, avec sa liste Core in fronte soutient un projet d'inspiration paoliste pour une Corse nouvelle ayant comme objectif la souveraineté.

La nouvelle collectivité pour la Corse vous satisfait-elle ?

Elle ne crée aucune compétence nouvelle ! Elle nous impose des politiques fléchées qui étaient celles des collectivités antérieures (les deux départements et la région). Si nous nous engageons, c'est pour impulser un changement en profondeur. Nous voulons créer une administration respectueuse des hommes et des territoires. Nous revendiquons des compétences qui nous permettront, à l'instar d'autres régions, d'obtenir les moyens de gérer notre fiscalité et d'impulser un développement. Après ces élections, 2022 sera la première étape pour une réforme statutaire qui portera la Corse au même niveau que d'autres régions européennes autonomes, comme la Sardaigne par exemple. Et après 10 ans de mise en œuvre de nos politiques propres, en 2032, nous pourrons proposer par référendum un dispositif d'autodétermination sur le modèle calédonien. Un libre choix de la souveraineté ou du statu quo d'autonomie.

Pensez-vous avoir les moyens financiers de vos ambitions ?

Nous demandons un transfert des compétences et des moyens et un pouvoir législatif pour gérer la fiscalité et l'impôt. Les ressources seront générées aussi par les économies d'échelles réalisées. Dans le domaine alimentaire, la Corse n'est autosuffisante qu'à moins de 20% ! Son énergie dépend très largement des apports extérieurs alors qu'elle pourrait facilement tendre vers un territoire à énergie positive. L'Allemagne et le Danemark envisagent de le faire et nous, nous en sommes encore au gaz et au fioul ! Si nous sommes autonomes dans ce seul domaine de l'énergie, l'économie d'échelle est énorme.

Quel développement économique ?

Avec quelle organisation des transports ?

En Corse, plus de 80 000 personnes vivent avec moins de 800 euros par mois. Les jeunes n'ont plus accès à la terre, que ce soit pour une agriculture productive ou pour un logement alors que nous avons des potentialités ! Nous préconisons une économie circulaire, une agriculture de production soutenue par une indépendance énergétique. Concernant l'énergie, la Sardaigne, à surface égale, a sept fois plus de barrages hydro-électriques que nous ! Il faut aussi organiser un maillage routier

cohérent et développer le réseau ferré. On met plus de temps pour aller, maintenant, de Bastia à Porto-Vecchio qu'il n'en fallait il y a 30 ans ! Alors que tout cela aurait dû être fait dans le cadre du PEI.

Concernant le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes, quelles solutions ? La formation est-elle adaptée aux besoins ?

Nous basons nos formations sur des calques qui datent d'un paquet d'années ! Il faut les faire évoluer vers des besoins nouveaux. Par ailleurs, s'il y a développement économique, il y aura, pour les jeunes, l'emploi qu'ils ne trouvent plus. Mais il faut également mettre un terme à ces flux de quelques 5 000 personnes qui débarquent chaque année sur notre île déjà fragilisée.

Quelle politique de l'aménagement et de l'environnement permettrait de vivre sainement et sereinement en Corse ?

Il est impératif d'arrêter la spéculation foncière et de geler les terres agricoles qui doivent retourner à leur destination première. Le bâti doit se faire sur les collines. Par ailleurs, plus on construit de logements, plus le déficit en logements sociaux augmente. C'est paradoxal ! Dans l'accession au logement, il faut favoriser les locaux et réduire le résidentiel pour les autres. Même la Nouvelle Zélande, pays pourtant libéral, adopte ce schéma ! Concernant la gestion si problématique des déchets, seul le tri et la valorisation permettront de réduire les masses. Mais il faut également travailler sur le suremballage. En Corse, le « transport à la palette » ne nous permet pas d'avoir facilement accès à des produits vendus à l'unité.

Quelle agriculture pour la Corse ?

Nous voulons une agriculture de production, alors que le cadre actuel aide à la non production. Les 40 millions d'euros injectés par l'Europe ne sont destinés qu'à la survie des exploitants. Le statut de la Sardaigne lui permet de discuter directement avec Bruxelles de la destination des aides. Notre objectif doit être l'autosuffisance alimentaire. ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

LABEL NATIONAL POUR LE CENTRE DE CRÉATION MUSICALE VOCE



Quel point commun entre Albi, Alfortville, Bétheny, Nice, Marseille, Annecy et le village balain de Pigna ?

Ils hébergent tous les sept un centre national de création musicale. Le centre Voce vient en effet d'obtenir du ministère de la Culture le label national attribué aux sites qui œuvrent pour la création, la production et la diffusion de spectacles, la pédagogie et la recherche.

Ce label couronne ainsi un village qui, rappelle son maire, Joséphine Martelli, «*possède cette marque culturelle depuis 40 ans*» mais surtout la passion et l'envie de faire se rencontrer les cultures musicales du centre de création musicale Voce. Une association née en 2009 de la fusion de deux entités, à savoir E voce di u cumunu et

Festivoce et qui depuis, multiplie les événements, les concerts et les résidences d'artistes et organise le festival Festivoce qui emmène, chaque été, au mois de juillet, le public à la découverte de musiques traditionnelles du monde. Pour son président, Toni Casalonga, cette labellisation est le fruit d'un long travail au service de la culture : «*c'est un pas de plus franchi, le chemin a été long, mais au bout du tunnel nous avons enfin trouvé la lumière. C'est une reconnaissance à tous les niveaux. Tout d'abord au niveau local, puisque c'est l'Assemblée de Corse qui a appuyé notre démarche, mais aussi au niveau de l'Etat qui a été sensible à nos créations et à notre travail. Et maintenant cette reconnaissance nationale va nous ouvrir la voie vers l'international. Nous allons pouvoir continuer à accueillir des artistes, à créer et faire se mélanger les musiques et les chants.*» À l'occasion de la cérémonie officialisant cette labellisation, le 26 octobre dernier, Régine Hatchondo, directrice générale de la Création artistique au ministère de la Culture soulignait que «*le fait que Pigna soit honoré de cette manière nous fait d'autant plus plaisir que notre ministre la culture, Françoise Nyssen, est très attachée à ce que la culture irrigue les territoires et qu'elle puisse pénétrer des villages*». Concrètement, expliquait pour sa part le préfet de Haute-Corse, Gérard Gavory, «*l'Etat, par le biais de ce label, va aider le centre de création musicale. Financièrement d'abord, avec une dotation de 50 000 € pour son fonctionnement, mais surtout il va lui permettre d'avoir un rayonnement à travers le monde. On a cité les autres villes labellisées, notamment Nice, Lyon, Marseille et c'est important pour l'Etat de déceler et d'accompagner les structures qui travaillent à l'enrichissement de notre patrimoine culturel, y compris dans des petits villages comme celui-ci.*» Le centre de création musicale Voce devient ainsi l'ambassadeur d'un savoir-faire nustrale au service d'une culture nationale. ■ Pierre PASQUALINI

PIGNA, AU CROISEMENT DES DEUX AMÉRIQUES

En résidence de création au centre national de création musicale de Pigna du 6 au 11 novembre, la chanteuse de jazz Fabienne Marcangeli rend hommage à Chet Baker et Antonio Carlos Jobim avec un projet conçu comme une performance musicale et linguistique.

C'est au centre national de création musicale de Pigna que Fabienne Marcangeli a choisi de créer son nouveau projet, intitulé *From Chet to Jobim*, le 11 novembre. Au croisement des deux Amériques, ce concert concrétise un an et demi de travail plurilingue avec l'aide d'auteurs tels que Lucia Santucci, Josette Dall'Ava Santucci et Francis Beretti. L'œuvre finale mêle jazz et bossa nova, en hommage aux styles musicaux phares d'Amérique du Nord et du Brésil, mais aussi les langues puisqu'elle offre l'occasion d'entendre chanter en portugais, italien, anglais, corse et français. Elle traduit la volonté de la chanteuse de jazz de faire (re)découvrir Chet Baker, chanteur et trompettiste nord-américain et Antonio Carlos Jobim, pianiste et compositeur brésilien. Qu'on se garde bien, pour autant, de n'y voir qu'une simple compilation de reprises. D'une part, tout un travail de linguistique a été accompli en amont. «*La langue corse se marie très bien à la musique brésilienne en tant que langue latine*», souligne Fabienne Marcangeli, en mettant en avant les sonorités mélodieuses de notre langue insulaire. Cependant, la musicalité n'est pas le seul argument qui pèse dans la balance, le signifié est également primordial : «*lorsqu'on a travaillé sur des standards, on a essayé de coller à l'original soit par la traduction - mais il y a forcément des expressions locales qui sont difficiles à traduire - soit par l'adaptation, explique encore la chanteuse. Certains textes ne se prêtaient pas trop à la traduction dans le sens où c'étaient des morceaux tirés de comédies musicales, dans un contexte particulier... donc on ne voyait pas l'intérêt de la traduction*». D'autre part, *From Chet to Jobim* met en présence des musiciennes de formation classique, le Trio Elixir, et des musiciens de jazz confirmés tels que le guitariste William Chabbey pour qui «*ce projet correspond complètement à l'idée que je me fais du jazz, qui assimile tout*». Une performance musicale et linguistique en somme, dont les deux langages principaux sont «*la poésie et la musique*» et «*où les langues deviennent des vecteurs universels*» résume Josette Dall'Ava Santucci. Ce concert est également programmé le 17 mai 2018 au Centre culturel Alb'Oru à Bastia. ■

Marion PATRIS de BREUIL

Savoir + : fafam2.wixsite.com/fabiennemarcangeli



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PASSENT AU 2.0

Depuis le 6 novembre, les demandes de carte d'identité, passeport, permis et carte grise se font en ligne. Un changement qui fait figure de petite révolution dans la vie des préfectures et des usagers.

Finis les jours de RTT à poser, les embouteillages, la galère pour se garer et les interminables files d'attente à la préfecture ou à la mairie pour faire ou refaire permis de conduire et autre carte grise. Depuis le 6 novembre, ces démarches s'effectuent exclusivement en ligne, bien au chaud chez vous, derrière votre ordinateur. En effet, dans le cadre du « plan préfectures nouvelle génération », l'Etat a décidé de généraliser les télé-procédures et de dématérialiser ces actes administratifs. Un changement majeur qui répond aux enjeux d'efficacité, d'accessibilité et de facilité exprimés par les citoyens. « On passe d'un système où les usagers devaient venir à la préfecture, remplir un certain nombre de dossiers papier, à un système où tout est fait en ligne avec des procédures simplifiées, modernisées et extrêmement rapides », explique Jean-Philippe Legueult, secrétaire général de la préfecture de Corse-du-Sud, saluant cette petite révolution. « Désormais, il faut moins de 10 minutes derrière l'écran pour faire une demande de délivrance de permis de conduire », insiste-t-il, avant d'ajouter : pour beaucoup d'usagers, en plus, ces formalités seront même accomplies par des professionnels. Les auto-écoles, pour ceux qui s'inscrivent au permis de conduire, ou encore les garages pour ceux qui achètent une voiture ».

Si pour beaucoup ce changement résonne donc comme une bonne nouvelle, il peut toutefois être synonyme de stress chez certains usagers qui n'ont pas accès à l'outil numérique ou qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies. « On a pensé à ces usages les plus fragiles et on les accompagnera de manière individualisée », précise Jean-Philippe Legueult. Ils pourront venir à la préfecture où est installé un point d'accès au numérique avec des ordinateurs, une imprimante, et des agents de la préfecture qui pourront les accompagner. Par ailleurs, ils pourront aussi aller dans les maisons de services au public, c'est-à-dire dans certains bureaux de poste installés un peu partout dans le département ».

À noter que ce grand changement dans la vie des préfectures a aussi nécessité une réorganisation des services. « Jusqu'à aujourd'hui on avait des guichets pour accueillir les usagers à la préfecture. Avec ce nouveau système on passe à des plateformes au niveau national. Les agents de la préfecture qui étaient chargés de la délivrance des cartes grises et des permis de conduire vont donc être affectés sur d'autres missions, comme par exemple la protection civile, la lutte contre les feux de forêt ou encore le contrôle de légalité », indique le secrétaire général de la préfecture de Corse-du-Sud. ■ **Manon PERELLI**

Effectuez désormais toutes vos démarches administratives en ligne depuis le site : www.demarches.interieur.gouv.fr

EVERYTHING IS UNDER CONTROL...

La simplification des procédures via la dématérialisation des actes administratifs va -peut-être- faire gagner du temps aux Français. Mais elle pourrait aussi leur faire perdre -encore- un peu de leur libertés. C'est du moins ce que craint la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) dont l'avis n'aura pas pesé bien lourd face à la décision [le décret est paru le 30 octobre au Journal officiel] de mettre en place ce qu'il faut bien appeler par son nom : l'instauration d'un fichage qui concerne quelque 60 millions de Français. Ceci dans le cadre d'une réforme ayant pour objectif affiché de « simplifier la procédure pour les usagers et renforcer le degré de sécurité des titres délivrés ». Le décret institue en effet un fichier des « Titres électroniques sécurisés » (TES) commun aux passeports et aux cartes nationales d'identité et centralisant diverses données : état civil, couleur des yeux, taille, adresse, filiation, image numérisée du visage et des empreintes digitales... mais aussi image numérisée de la signature, plus l'adresse email et les coordonnées téléphoniques du demandeur qui passe par une procédure à distance, ainsi que le code de connexion délivré par l'administration... Autant de données qui n'auront plus de « personnelles » que le nom puisque, conservées pendant 15 ans pour les passeports et 20 ans pour les cartes d'identité, elles pourront être consultées par la police, la gendarmerie ou les services de renseignement, Interpol ou le système d'information Schengen. Nicolas Sarkozy en avait rêvé... Le gouvernement Macron l'a fait ! ■ **PMP**



Photo Pierre Pasqualini

A RUNDINELLA, CRÈCHE DE LA DISCORDE ?

Contre toute attente, la mise en place de la Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne s'était effectuée de façon somme toute paisible. Toutefois, la grève de la crèche A Rundinella, à Munticellu, le 6 novembre, a mis en évidence des points de friction. Ponctuels ? Ou tenaces ?

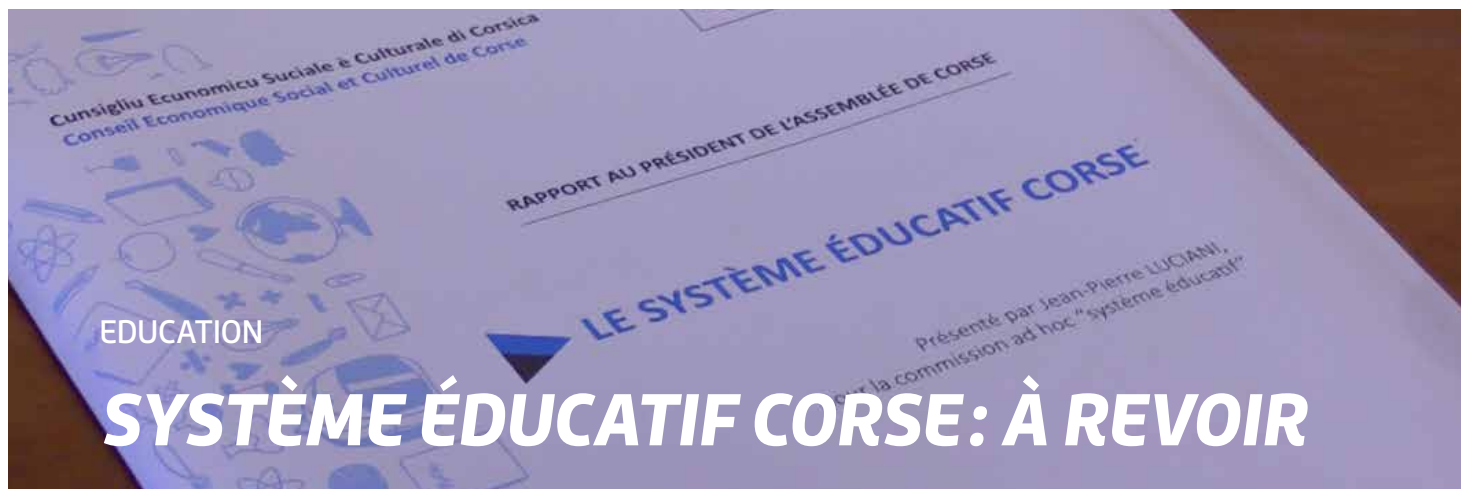
Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne a remplacé feues les communautés de communes des Cinque Pieve et du Bassin de vie de l'Île Rousse [CCBVIR]. Cette nouvelle entité avait, dans un premier temps, retrouvé une ambiance plus paisible après une grande tempête politique. Le milan royal [symbole des Cinque Pieve] volait au-dessus de la cité Paoline, le président Lionel Mortini avait ramené la paix sur la contrée et seul Munticellu faisait cavalier seul. Les services refondus suivaient leur cours et, il n'y a pas eu finalement de révolution majeure pour les communes du littoral qui craignaient de se retrouver vassales des montagnards. Tout se déroulait donc paisiblement jusqu'à une annonce, le 6 novembre: la crèche A Rundinella en grève.... Une manifestation somme toute anodine, mais qui pourrait bien cacher un problème un peu plus complexe. Cette crèche située chez l'ennemi munticellincu, autrefois dépendante de la CCBVIR, se voit contrainte de se serrer la ceinture et de se soumettre aux mêmes règles que les employés intercommunaux des Cinque Pieve. De ce fait, exit les tickets restaurant et la semaine de congés supplémentaire. Outre la disparition de ces acquis sociaux avec la fusion, le point de rupture entre salariés et élus est l'absence de comité technique pour ouvrir le dialogue sur ces problèmes. « Les agents de la crèche demandent simplement qu'un espace de dialogue social soit créé, le comité technique permettrait à chacun, élus politiques et élus du personnel, de s'exprimer. Depuis le 1^{er} janvier dernier, le président de la nouvelle communauté de communes était dans l'obligation de créer ce comité, il ne l'a pas fait. Le président a oublié que les acquis sociaux le sont de manière définitive tant qu'une délibération n'a pas été prise pour les supprimer, il ne l'a pas fait non plus, nous demandons donc que la loi soit respectée » rappelle le responsable territorial de la CGT services publics Erwan Trezeguet. Cette journée de grève a donné lieu à une réunion tendue entre le personnel et deux élus communautaires, à savoir le président Lionel Mortini et la vice-présidente en charge des affaires sociales Antoinette Salducci. « Aujourd'hui nous avons un devoir de gestion et nous avons dû prendre des décisions qui ne changeront pas. Nous avons fusionné tous les services, la Communauté de communes compte aujourd'hui 125 agents, il n'y a qu'un service qui pose problème c'est celui-là » estimait la vice-présidente. Malgré tout et après plusieurs négociations, les tickets restaurants ont été maintenus à la crèche. Qui a rouvert ses portes le lendemain... ■ Pierre PASQUALINI

AUDIOVISUEL

« TOUS À VOS POSTES » POUR LE CHANGEMENT DE FRÉQUENCES

Le 21 novembre prochain, les chaînes de la TNT évoluent en Corse. Un changement mineur qui nécessitera seulement de lancer une nouvelle recherche sur votre téléviseur.

Vous l'avez sûrement remarqué depuis quelques jours, une campagne de publicité vous incite à vous tenir prêts: « Tous à vos postes » pour un nouveau changement dans les fréquences la TNT. « Le 21 novembre au matin, certaines chaînes vont disparaître sur les téléviseurs des gens qui regardent la télévision par antenne râteau. Cela concerne pratiquement un ménage sur deux », a expliqué Gilles Bregant, directeur général de l'Agence nationale des fréquences [ANFR], en déplacement à Ajaccio le 26 octobre dernier. « Cette évolution intervient car on va chercher à réutiliser des fréquences de la télévision pour les transférer à la téléphonie mobile afin d'améliorer la couverture en 4G. Donc la télévision va serrer un peu ses fréquences pour les céder aux opérateurs mobiles. Finalement tout le monde va y gagner », a-t-il affirmé. Pas d'inquiétude à avoir pour cette nouvelle évolution des fréquences, cette fois pas de risque de vous retrouver avec un écran noir comme lors du passage à la HD. En effet, seules cinq chaînes, à savoir BFM TV, C8, CNews, Cstar et Gulli, seront concernées, et il vous suffira de lancer une nouvelle recherche de chaînes avec votre télécommande pour les retrouver. Toutefois, dans de rares cas, des difficultés pourront apparaître. Mais là aussi tout a été mis en œuvre pour que ce changement s'opère en douceur. « Des aides de l'Etat sont prévues si vous avez des difficultés à retrouver ces chaînes. Cette aide pourra vous permettre de rembourser l'intervention d'un antenniste, ou vous aider à poser une parabole ou encore pourra servir à vous abonner à l'ADSL ou à la fibre », a indiqué Gilles Bregant. Toutes les informations relatives à ce changement et aux aides éventuelles qui pourront être allouées sont à retrouver sur www.recevoirlatnt.fr ou au 09 70 818 8181. ■ Manon PERELLI



SYSTÈME ÉDUCATIF CORSE: À REVOIR

Le CESC a remis dernièrement au président de l'Assemblée de Corse un rapport dressant un état des lieux du secteur de l'éducation sur l'île et préconisant dans le même temps un certain nombre de mesures pour remédier aux défaillances.

On le sait, l'éducation a été placée au cœur du projet politique de la majorité. C'est la raison pour laquelle le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, a souhaité créer une conférence permanente sur le sujet dès son accession aux responsabilités.

«L'idée était de réfléchir de façon collective à la question éducative en Corse», indique-t-il en précisant avoir voulu aller plus loin pour alimenter les travaux de cette conférence. «J'ai demandé il y a presque un an au Conseil économique social et culturel (CESC) de rédiger une étude portant sur le système éducatif actuel en Corse et les évolutions qu'il est possible de planifier». Un travail d'ampleur qui a trouvé son aboutissement avec le vote dudit rapport à l'unanimité du CESC et sa remise officielle par son président, Henri Franceschi, et par le président de la commission éducative, Jean-Pierre Luciani, à Jean-Guy Talamoni le 31 octobre dernier.

Scindé en deux parties, cette étude dresse donc tout d'abord un état des lieux du système éducatif corse. «Ce que l'on constate, c'est que le système éducatif français a de nombreuses défaillances, qui sont encore plus accentuées en Corse. En matière d'inégalités, par exemple, la situation corse est plus inquiétante que ce que l'on trouve ailleurs», déplore le président de l'Assemblée. Dans sa copie d'une quarantaine de pages, le CESC constate ainsi notamment que l'académie est plus marquée par le décrochage scolaire que le reste du territoire français, et que le taux de scolarisation se situe en dessous de la moyenne nationale. Un diagnostic alarmant face auquel le rapport formule des pistes de solutions. Celles-ci touchent à divers domaines, allant par exemple de l'amélioration de la présence de la langue corse à la revalorisation de l'enseignement professionnel, en passant par un accès favorisé pour tous les élèves aux activités sportives et culturelles ou encore par l'enseignement, à titre expérimental, d'une langue vivante étrangère dès la maternelle.

«Pour la plus grande part, ces propositions sont formulées à cadre normatif constant. Mais, bien sûr, la majorité de l'Assemblée de Corse est sur une position plus audacieuse puisque nous avons demandé par un vote en janvier 2017 un cadre normatif spécifique», précise Jean-Guy Talamoni, insistant sur le fait qu'il est urgent de se saisir à bras-le-corps de ce sujet extrêmement important. «Ce secteur est aujourd'hui sinistré malgré le travail, l'abnégation des professionnels de l'enseignement en Corse qui font un travail considérable, c'est bien le système qui est à revoir à notre avis, souligne-t-il avant de conclure, le président de la commission éducation du CESC l'a dit: ce qu'il faut c'est un système éducatif de Corse et non pas un système éducatif en Corse». ■ Manon PERELLI

COMITÉ DE MASSIF

PRÉSENTATION DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT

Après le couvent d'Alisgiani, le Comité de massif de Corse a tenu sa sixième réunion le 30 octobre dans le sud, au village de Cozzano où les élus ont été reçus par Jean-Jacques Culioli, maire de la commune. À l'ordre du jour, outre la désignation des membres de la commission permanente qui aura en charge d'assurer la synthèse des travaux des commissions et groupes de travail, les études et autres sujétions soumises par le comité de massif, figurait la présentation du règlement des aides et des grands axes de la politique de développement territorial qui va bénéficier de 187 M€, répartis sur sept ans. Jean-Félix Acquaviva qui présidait les débats, a fixé les objectifs en vue d'une politique de revitalisation de l'intérieur qui réponde à une attente majeure. «Nous devons avoir une politique de long terme. La tâche est ardue mais pas impossible. Avec des idées novatrices, des projets cohérents, et une mobilisation on peut réussir. Cela demande d'être structuré et de mobiliser les moyens au sens quantitatif et qualitatif» a-t-il souligné. Quatre grands axes se dégagent: le développement des réseaux et des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services de bases, le renforcement des activités et systèmes réceptifs touristiques durables et la gestion des sites naturels de montagne, avec le soutien aux activités agropastorales et aux productions primaires. Pour sa part, Josepha Giacometti, conseillère exécutive déléguée à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche, a exposé la viabilité économique et la faisabilité d'un plan de formation aux métiers de la montagne. Le comité de massif a validé la création prochaine d'un comité de pilotage pour son élaboration, en concertation avec les professionnels. ■ Jacques PAOLI

REFUS NET ET MASSIF

Le 2 novembre, en sa qualité de député de la 2^e circonscription de la Haute-Corse, Jean-Félix Acquaviva déposait à l'Assemblée nationale un amendement visant à obtenir le montant des crédits de l'Etat alloués aux massifs de Corse soit aligné sur ceux des massifs de superficie équivalente, comme par exemple le Jura qui perçoit près de 14 M€ lorsque le massif de Corse ne reçoit «que 150 000€ du fonds dédié à l'aménagement du territoire». Si cet amendement a reçu le soutien du rapporteur, le député Mohamed Laqhila (Mouvement Démocrate) il a été rejeté. ■ PMP

La sélection de la rédaction



Festivale di u filmu talianu

Une sélection qui se veut «étonnante», car mêlant cinéma d'auteur et cinéma populaire, talents émergents et valeurs sûres, en se fondant sur les coups de cœur et les paris des organisateurs. Ces derniers se sont en tout cas attachés à ce que les films retenus soient «*en prise directe avec les questionnements, les doutes, les évolutions, les qualités et les défauts de la société italienne contemporaine*», quel que soit le registre et quel que soit le style privilégiés pour ce faire. Pour cette XIX^e édition, la fiction côtoie le documentaire, le drame cohabite avec la comédie et le biopic tutoie le polar et le fantastique. Et, cette année encore, le festival s'attache à faire découvrir le cinéma insulaire et régional en invitant le réalisateur sarde Gianfranco Cabiddu pour la projection de *La staffa dei sogni*, comédie tournée sur l'île de l'Asinara, entre la Sardaigne et la Corse, et qui, dans un joli clin d'œil à Shakespeare, met en présence des mafieux en cavale et des acteurs en mal de renommée, à la faveur d'une tempête. Au total, 18 films, dont des avant-premières, des inédits et certains négociés directement en Italie puis sous-titrés spécialement par les organisateurs du festival d'Ajaccio ou ceux du festival de Villerupt, en Meurthe-et-Moselle. ■

Du 11 au 19 novembre. Palais des Congrès, Ajaccio.

📞 www.iffa.corsica & 06 85 99 87 26

Déjeuner chez Wittgenstein

Dans le salon de la demeure familiale, dont elles ont hérité, deux sœurs reçoivent leur frère, que l'une d'elles a extirpé momentanément de la maison de santé où il est interné volontaire. Elles sont comédiennes, encore qu'elles ne se produisent de façon très occasionnelle, le fait d'être actionnaires majoritaires d'un théâtre leur permettant d'entretenir l'illusion qu'elles consentent parfois à faire une brève apparition sur scène, lorsqu'elles jugent un rôle digne de leur talent. Leur frère, lui, est philosophe et épris de logique, du moins du discours sur la logique qu'il ressasse pour le plus grand profit des autres pensionnaires de l'asile. La pièce se construit sur trois temps forts autour de ce sacro-saint repas familial : les préparatifs entre sœurs, l'arrivée du frère et le repas entre frère et sœurs réunis mais pour autant désunis, puis la digestion, pour le moins difficile. Des profiteroles au mécénat en passant par les caleçons en coton ou l'art contemporain, tout est sujet (ou prétexte?) à piques assassines, bris de vaisselle. Publiée en 1984, cette pièce est peut-être une des plus violentes de l'écrivain et dramaturge Thomas Bernhard, le personnage du frère, fou ou simulateur, donnant toute latitude à un déballage sans retenue, notamment sur l'un des thèmes de prédilection de l'auteur : la famille, ses rituels, ses non-dits, ses impostures. La reprise de cette œuvre par la compagnie Animal2ND résulte du désir des comédiens Aurélie Pitrat et Nathanaël Maïni de mettre en scène et d'interpréter ensemble une œuvre où l'actorat et le rapport au public sont centraux, avec, à leur côté, Marie-Pierre Nouveau pour compléter ce portrait à l'acide d'une famille dysfonctionnelle à souhait. ■

Les 16 et 17 novembre, 18h30 et 21h. Théâtre municipal de Bastia. 📞 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica/fr





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

Lundi 13 Novembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h35 La Tammorra - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Calvi XTri - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 17h05 Noob - 17h50 A votre Service - 18h25 Les extraordinaires aventures du Kinobus - 19h05 Un magicien chez Bambi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 La Tammorra - 20h35 Un Monde moderne - 22h15 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 16 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Paghjolu, les bergers ne prendront pas le maquis - 13h35 A votre Service - 14h30 Hamilton de Holanda - 17h25 Noob - 17h45 Ci Ne Ma - 18h00 Associ - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 L'atelier de musique - 20h30 La vase monte - 21h50 Les extraordinaires aventures du Kinobus - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Jamie Lidell - 0h00 Nutiziale

orange™

30

National

Mardi 14 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h35 Associ - 11h05 Zikspotting - 11h20 Les extraordinaires aventures du Kinobus - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h20 Jamie Lidell - 14h30 La vase monte - 16h45 Zikspotting - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Soro l'Enchanteur - 21h10 Calvi XTri - 21h30 Jamie Lidell - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 17 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h30 Soro l'Enchanteur - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Un magicien chez Bambi - 13h10 Les extraordinaires aventures du Kinobus - 13h45 Zikspotting - 14h30 Calvi XTri - 14h55 La Tammorra - 15h20 L'atelier de musique - 16h40 Noob - 17h35 Hamilton de Holanda - 18h35 Paghjolu, les bergers ne prendront pas le maquis - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Wedding Present - 21h25 La fête des garçons - 22h30 Nutiziale - 22h40 Un Monde moderne - 0h00 Nutiziale

SFR

537

National



95

Bastia

Mercredi 15 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 La fête des garçons - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Soro l'Enchanteur - 14h10 Ci Ne Ma - 14h30 Wedding Present - 15h30 Un magicien chez Bambi - 16h35 Noob - 16h55 Zikspotting - 17h10 Un Monde moderne - 18h35 La fête des garçons - 19h30 Nutiziale - 19h40 Paghjolu, les bergers ne prendront pas le maquis - 20h35 Soro l'Enchanteur - 22h05 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Contact@telepaese.tv



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

A RADIO DI A CORSICA

Dipoi 35 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**
VIVARIO **97** BUCUGNANU **107.5**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.CORICA

L'APPLI ALTA EST DISPONIBLE
TELECHARGEZ LA !!

